

Biophytis - Convocation à une seconde Assemblée générale mixte à une date ultérieure

Paris (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 27 Avril 2021, 8h - Biophytis SA (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui ralentissent les processus dégénératifs liés au vieillissement et qui améliorent les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire sévère chez les patients souffrant de la COVID-19, informe ses actionnaires que l'Assemblée générale annuelle mixte du 26 avril 2021 n'a pas pu délibérer, le quorum n'ayant pas été atteint.

L'assemblée générale annuelle mixte de Biophytis s'est tenue aujourd'hui à huis clos, suite à la pandémie de COVID-19. Les actionnaires participant au vote détenaient ensemble 21 736 509 actions, soit 19,11 % du capital et 19,46 % des droits de vote.

Le quorum nécessaire à la tenue d'une assemblée générale ordinaire sur première convocation de 20% n'est pas atteint et le quorum nécessaire à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire sur première convocation de 25% n'est pas atteint. Par conséquent, à défaut de quorum requis pour statuer sur les résolutions à titre ordinaire et extraordinaire, aucune des résolutions proposées telles que figurant dans l'avis de réunion publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 30 du 10 mars 2021, n'a été mise au vote des actionnaires et l'assemblée générale est ajournée.

Les actionnaires seront ainsi conviés à une assemblée générale mixte sur seconde convocation qui se tiendra à une date ultérieure et portera sur le même ordre du jour.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont disponibles sur le site Internet www.biophytis.com dans la rubrique Investisseurs / Assemblée générale 2021 : <https://www.biophytis.com/action/assemblees-generales/assemblee-generale/>

Dans la mesure où vous seriez actionnaire de Biophytis et que vous souhaiteriez participer au vote des résolutions, vous pouvez :

- voter via la plateforme en ligne sécurisée VOTACCESS, ce moyen est fortement recommandé dans le contexte actuel du Covid-19,
- voter par procuration ou par correspondance, selon les modalités indiquées dans la lettre aux actionnaires et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 30 du 10 mars 2021 présents sur le site internet de Biophytis.

Le vote des actionnaires ayant voté par correspondance ou par Internet à la première assemblée générale reste valable et comptabilisé pour l'Assemblée générale sur seconde convocation.

Communiqué de presse

Les actionnaires qui n'auraient ni voté (par correspondance ou par VOTACCESS), ni donné procuration pour la première convocation, seront invités à voter via VOTACCESS ou adresser leurs formulaires et leurs attestations de détention de titres après la publication du nouvel avis de convocation. Par courrier : CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de L'Isle - 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9, ou par courrier électronique : ct-assemblees@caceis.com

À propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale, en cours de développement comme traitement de la sarcopénie dans le cadre d'un essai clinique de phase 2 aux États-Unis et en Europe (SARA-INT). Il est également étudié dans le cadre d'une étude clinique de phase 2/3 (COVA) en deux parties pour le traitement des manifestations respiratoires graves de la COVID-19 en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Une formule pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne. La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts aux États-Unis.

Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth (Ticker : ALBPS - ISIN : FR0012816825) et les ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur le Nasdaq (Ticker BPTS – ISIN : US09076G1040). Pour plus d'informations www.biophytis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "planifie", "estime", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le calendrier prévu par Biophytis pour son analyse intermédiaire de la Partie 1 et la publication des résultats complets de l'étude. Ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il n'y a aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, lesquels sont soumis à divers risques et incertitudes, notamment les retards dans le recrutement ou la rétention des patients, les interruptions dans l'approvisionnement ou la chaîne d'approvisionnement, la capacité de Biophytis à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, les retards liés à COVID-19 et l'impact de la pandémie actuelle sur les essais cliniques de la Société. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques non encore connus de Biophytis ou considérés comme non significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. En France, veuillez également vous référer à la section



Communiqué de presse

"Facteurs de risque" du rapport annuel 2019 de la Société et du rapport semestriel 2020 de la Société, disponibles sur le site web de BIOPHYTIS (www.biophytis.com). Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Evelyne Nguyen, CFO

evelyne.nguyen@biophytis.com

Contact médias

Life Sci Advisors

Sophie Baumont/Chris Maggos

E: sophie@lifesciadvisors.com

T: +33 6 27 74 74 49

Relations Investisseurs

LifeSci Advisors, LLC

Ligia Vela-Reid

E: lvela-reid@lifesciadvisors.com